Nations Unies E/2022/63

Conseil économique et social

Distr. générale
20 mai 2022
Français
Original : anglais

Session de 2022
23 juillet 2021-22 juillet 2022
Points 12 f) et g) de l'ordre du jour
Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions :
Pays d'Afrique sortant d'un conflit
Développement durable au Sahel

Mise en œuvre d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud et à la région du Sahel par les organismes des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la décision 2021/242 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil avait prié le Secrétaire général de lui présenter pour examen, à sa session de 2022, un rapport sur la mise en œuvre d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud par les organismes des Nations Unies, au titre de la question subsidiaire intitulée « Pays d'Afrique sortant d'un conflit » de la question intitulée « Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions ». Par la suite, dans sa décision 2021/243 sur le développement durable au Sahel, le Conseil a demandé au Secrétaire général de lui rendre compte, à sa session de 2022, au titre de la question subsidiaire intitulée « Développement durable au Sahel » de la question intitulée « Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions », de la manière dont les organismes des Nations Unies apportaient un appui intégré, cohérent et coordonné à la réalisation du développement durable dans la région du Sahel, dans la limite des ressources disponibles. Le rapport comprend également une mise à jour des travaux du Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel.

II. Soudan du Sud

A. Contexte

2. Depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud en 2018, quelques progrès ont été accomplis sur la voie de sa mise en œuvre.

22-07689 (F) 130622 160622

Merci de recycler

Le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé a été formé en mars 2020. En 2021, la reconstitution de l'Assemblée législative nationale provisoire, présidée par une femme, a été une évolution encourageante, même si l'objectif inscrit dans l'Accord revitalisé d'un quota de 35 % de postes en faveur des femmes n'a pas encore été atteint. L'une des premières décisions prises par les membres de l'Assemblée a été d'augmenter leur salaire de 9 400 à 800 000 livres sud-soudanaises par mois, ce qui a suscité un tollé parmi les membres de la société civile[1]. Au début de l'année 2022, les cabinets avaient été formés dans la plupart des États et les membres du Parlement avaient été désignés dans plusieurs d'entre eux, par exemple au Bahr el-Ghazal septentrional et en Équatoria-Occidental.

3. Malgré les progrès accomplis, la mise en œuvre de l'Accord revitalisé demeure assez lente, et d'importantes conditions préalables à la transition n'ont toujours pas été remplies. Parmi les tâches essentielles à exécuter pour parvenir à la tenue d'élections libres, régulières et crédibles dans le cadre de l'Accord, on peut citer l'unification des forces et leur redéploiement, la promulgation de la constitution permanente, la révision des lois relatives aux partis politiques et aux élections et la reconstitution du Conseil des partis politiques et de la Commission électorale nationale[2]. En outre, le rétrécissement de l'espace public permettant la participation citoyenne, que l'on mesure notamment à l'arrestation de journalistes, porte atteinte à la capacité des citoyens de demander des comptes au Gouvernement[3].

4. L'instabilité politique et institutionnelle nuira considérablement à la reprise et à la relance de la croissance économiques, qui étaient déjà limitées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Depuis le second semestre de 2020, où les recettes pétrolières ont fortement diminué en raison des conséquences de la COVID-19, le Gouvernement a accéléré la mise en œuvre de réformes visant à améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques. La mobilisation des recettes non pétrolières par l'administration fiscale nationale a donné des résultats positifs. En conséquence, les autorités du pays se sont également mises d'accord sur les politiques et réformes macroéconomiques dans le cadre d'un programme de référence du Fonds monétaire international et ont notamment pris la décision clef de réformer le marché des changes et d'unifier progressivement le taux indicatif et le taux du marché parallèle, ce qui a été fait[4]. Le Gouvernement a également tenté d'attirer des investissements pour diversifier son économie. Les investissements dans le secteur pétrolier se sont poursuivis.

5. Grâce aux réformes introduites et au très grand appui, le taux d'inflation a baissé l'an dernier (en décembre 2020, l'inflation en glissement annuel était de 58 %). Il reste cependant préoccupant en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, de la hausse des prix des hydrocarbures et des restrictions liées à la COVID-19 qui nuisent aux échanges commerciaux : en décembre 2021, les prix ont augmenté de 12,7 %, sous l'effet de la hausse du prix des denrées alimentaires et des boissons non alcoolisées, laquelle a tendance à pénaliser de manière disproportionnée les personnes les plus vulnérables. À la fin du mois de mars 2022, le prix du baril de pétrole s'élevait à environ 100 dollars, ce qui pourrait engendrer

[1] À titre de référence, les fonctionnaires (qui subissent des arriérés de traitement de plusieurs mois) devraient voir leur rémunération doubler et passer de 3 000 à 6 000 livres sud-soudanaises environ en moyenne par mois.

[2] Radio Tamajuz, « RJMEC chair briefs UNSC, underscores pending tasks for genuine elections », 8 mars 2022.

[3] Charles Wote, « Updated : national security denies detaining journalists at the parliament », Eye Radio, 28 février 2022.

[4] Fonds monétaire international (FMI), *Republic of South Sudan : First Review Under the Staff-Monitored Program – Press Release ; and Staff Report*, IMF Country Report, nº 21/246 (Washington, 2021).

des revenus supplémentaires importants par rapport au budget national pour l'exercice 2021/22 (approuvé en mars 2022), qui avait été calculé en prenant pour hypothèse un prix du baril de 63 dollars. La production pétrolière du Soudan du Sud étant d'environ 150 000 barils par jour, les recettes supplémentaires devraient être considérables et contribuer à accroître la marge de manœuvre budgétaire du pays.

6. Malgré la fertilité de son sol, le Soudan du Sud est un grand importateur de denrées alimentaires et n'est guère intégré dans l'économie mondiale. Compte tenu de ses infrastructures médiocres et de sa situation enclavée, les échanges commerciaux lui coûtent plus cher et les investissements pour remédier à cette situation sont rares. En mars 2022, les autorités kényanes ont constaté que le Soudan du Sud était très en retard dans l'initiative de développement des infrastructures du couloir nord visant à stimuler le commerce entre les États partenaires et à construire l'intégration régionale (en 2013, l'Éthiopie, le Kenya et le Soudan du Sud ont lancé le projet de corridor de transport port de Lamu-Soudan du Sud-Éthiopie pour permettre le maillage des infrastructures, afin de faciliter la circulation des biens et services entre les trois pays)[5]. La sécurité alimentaire au Soudan du Sud est en outre mise à mal par la hausse spectaculaire des cours mondiaux des denrées alimentaires due au conflit en Ukraine.

7. Les changements climatiques devraient avoir une incidence sur les perspectives de croissance économique du Soudan du Sud, où ils se font sentir particulièrement durement dans le secteur agricole. On estime que de mai à décembre 2021, 835 000 personnes ont été touchées par de graves inondations, dont 80 % dans les États de Jongleï, de l'Unité et du Haut-Nil. De nombreuses personnes déplacées par les inondations, notamment par celles de 2020, n'ont pas pu regagner leur foyer avant le début de 2022, quand cela a été possible. Pour beaucoup, leur région d'origine reste immergée, même pendant la saison sèche. Les États de Ouarrap, du Bahr el-Ghazal septentrional et de Jongleï ont été les plus touchés pour ce qui est de l'agriculture et de l'élevage.

8. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué qu'en 2021, un retard dans l'arrivée des pluies, suivi de pluies excessives ayant provoqué des inondations dans certaines parties du pays, avait porté atteinte aux cultures et au bétail : 65 107 hectares de terres plantées en céréales ont été endommagés (une perte estimée à 37 624 tonnes de céréales dans les zones inondées), et plus de 10 millions de têtes de bétail ont été touchées dans 8 des 10 États. En raison des déplacements massifs et de la mise à mal des moyens de subsistance qu'elles entraînent, les inondations ont eu d'importantes répercussions, en particulier dans les États de Jongleï, du Haut-Nil et de l'Unité. Malgré des inondations généralisées, la superficie totale cultivée a augmenté de 1 % en 2021, principalement par la voie d'une amélioration de la sécurité, qui a permis des retours en certains lieux. Les personnes de retour chez elles ont pu accéder à leurs terres agricoles, notamment dans les États de l'Équatoria et dans certaines parties de la région de Bahr el-Ghazal. Malgré la relative stabilité et la légère augmentation des surfaces cultivées en 2021, le déficit céréalier national reste important : 541 000 tonnes, soit 40 % des besoins totaux. Ce déficit est de 16 % supérieur à la moyenne des cinq années précédentes. On estime par conséquent qu'en 2022, 8,3 millions de personnes (contre 7,4 millions en 2021), personnes réfugiées et personnes de retour comprises, devraient connaître une grave insécurité alimentaire durant les mois de la période de soudure (mai à juillet), les chocs semblant s'intensifier : 13 comtés du Soudan du Sud devraient connaître des niveaux extrêmes d'insécurité alimentaire en 2022, contre 6 en 2021. On estime

[5] Eye Radio, « Kenya urges S. Sudan to fulfil its obligation in regional infrastructure dev't », 4 mars 2022.

également que 2 millions de personnes, dont 1,3 million d'enfants de moins de 5 ans et 676 000 femmes enceintes ou allaitantes, souffriront de malnutrition aiguë en 2022.

9. Les besoins humanitaires étaient considérables en 2020 et 2021 et devraient être encore plus élevés en 2022. Parmi les facteurs clefs de cette situation figurent les chocs climatiques, les conflits et les chocs économiques, ainsi que d'autres facteurs de stress et de risque qui existent au niveau des ménages, tels que la violence fondée sur le genre, les atteintes à la protection de l'enfance, le manque d'accès au logement, à la terre, à la propriété et aux documents justificatifs, ainsi que l'insuffisance des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Cette situation a accentué les vulnérabilités existantes : taux de pauvreté plus élevés, accès limité aux services de base, notamment de santé et d'éducation, forte prévalence épidémique et déplacements généralisés.

10. Dans son dernier aperçu des besoins humanitaires, publié en février 2022, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a indiqué que plus des deux tiers de la population, soit 8,9 millions de personnes, devraient avoir besoin d'une aide humanitaire en 2022, ce qui représente une augmentation de 600 000 personnes par rapport à 2021[6]. Des améliorations limitées dans quelques zones ont incité quelques personnes à revenir spontanément ; avec l'aide d'organismes humanitaires, le Gouvernement a également facilité les retours volontaires dans certaines zones. Depuis la signature de l'Accord revitalisé, environ 500 000 réfugiés sont revenus[7]. Cependant, certains ne peuvent pas se réinstaller chez eux du fait de l'insécurité ou des inondations. En décembre 2021, le pays comptait 2 millions de personnes déplacées (dont 55 % de femmes et de filles), contre 1,7 million au début de 2021[8]. Il comptait également quelque 335 000 réfugiés, principalement originaires du Soudan (92,2 %)[9]. En outre, 2,3 millions de Sud-Soudanais sont toujours réfugiés dans des pays voisins.

11. Les droits humains restent menacés, des épisodes de grave violence ayant été signalés dans le Jongleï, à Abyei et dans l'Akobo, entre autres régions du pays, et les violences sexuelles liées aux conflits ayant fortement augmenté en 2022. Ces épisodes sont généralement plus graves au début de la saison sèche, lorsqu'il est plus facile de se déplacer, ce qui favorise les sources communes de friction telles que les razzias de bétail et les transhumances. De juin à septembre 2021, au moins 440 civils ont été tués, 18 blessés et 74 enlevés lors d'affrontements entre groupes belligérants. Au moins 64 personnes civiles ont été victimes de violences sexuelles liées aux conflits, dont une adolescente de 13 ans qui est décédée des suites d'un viol collectif. De plus, quelque 80 000 personnes ont été contraintes de s'enfuir de chez elles pour échapper aux combats. Les pillages et les destructions de biens, la conscription d'enfants, les attaques contre le personnel et les installations humanitaires civiles, en particulier contre les organisations non gouvernementales et les organismes humanitaires des Nations Unies, les discours de haine et l'incitation à la violence figurent parmi les autres violations des droits humains constatées dans le cadre d'une enquête menée par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)[10]. Toutes ces violations (et d'autres) sont souvent commises par des acteurs armés agissant en toute

[6] Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian needs overview : South Sudan », février 2022.

[7] Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), « South Sudan : refugee returnee household survey », octobre-décembre 2021.

[8] Organisation des Nations Unies, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Humanitarian needs overview ».

[9] HCR, « South Sudan : monthly population statistics », janvier 2022.

[10] Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, « Attacks on civilians in Tambura county, June-September 2021 », mars 2021.

impunité et dans un tissu complexe de griefs formulés par des factions rivales, et difficiles à confirmer.

12. La violence omniprésente et les violations des droits humains entravent également les activités humanitaires. De janvier à décembre 2021, 591 atteintes à l'accès humanitaire ont été signalés et enregistrés. Elles allaient de la violence contre le personnel et les moyens humanitaires à l'ingérence dans les opérations. En 2021, les humanitaires ont été victimes de nombreux types d'agressions et cinq ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Au total, 322 humanitaires ont dû être réinstallés ailleurs en raison de l'insécurité et de menaces qu'ils avaient subies. Des entrepôts et des installations humanitaires ont été pris pour cible pendant les violences, et des fournitures humanitaires ont parfois été pillées. À titre d'exemple, le 28 février 2022, un convoi de 59 camions, escorté par des spécialistes de la protection de la force de la MINUSS et transportant de l'aide alimentaire et nutritionnelle du Programme alimentaire mondial (PAM), a été attaqué par des hommes armés dans l'État de Jongleï. Il devait livrer des produits de première nécessité à 95 000 personnes avant la saison des pluies, pendant laquelle l'accès est fortement limité. Dans un autre exemple, certains intervenants humanitaires ont dû interrompre l'aide qu'ils apportaient à des établissements de santé de l'État de l'Équatoria-Central à la suite d'un incident au cours duquel des hommes armés ont pillé des fournitures médicales et incendié deux véhicules. Tous ces incidents ont entravé les activités d'appui humanitaire.

B. Appui des Nations Unies au Soudan du Sud

13. Le dialogue entre les organismes des Nations Unies et le Gouvernement sud-soudanais s'est très nettement amélioré par rapport aux années antérieures, à la faveur des progrès accomplis sur le plan du processus de paix ainsi que du renforcement de la stabilité institutionnelle et de l'amélioration de l'accès géographique en de nombreux lieux, au niveau décentralisé, où les États comptent désormais un gouverneur en poste, le tout ayant permis l'instauration de conditions propices à la fourniture d'une aide plus efficace.

14. Les organismes des Nations Unies ont favorisé le renforcement du dialogue avec les partenaires nationaux pendant le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable concernant le Soudan du Sud pour la période 2019-2022, afin de veiller à ce que l'appui international pendant la période de transition soit ancré dans l'appropriation nationale au niveau du pays et au niveau local. Deux résultats tangibles en sont la preuve : a) l'appui fourni par l'ONU à la révision de la stratégie nationale de développement[11] et b) l'amélioration appréciable des résultats obtenus par les entités des Nations Unies ces dernières années au titre du Plan-cadre de coopération (les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont par exemple augmenté la mobilisation de ressources, qui sont passées de 172 millions de dollars en 2018 à plus de 200 millions de dollars en 2021).

15. Des progrès dans la mise en place d'une collaboration prometteuse entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement ont également été accomplis, le consensus étant qu'il convient de renforcer la capacité des institutions nationales pour permettre la transition de crises humanitaires permanentes à des initiatives de développement durable. Les entités des Nations Unies, dirigées conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et par la MINUSS, ont notamment intensifié les travaux sur les liens entre les changements climatiques et la sécurité. Un autre exemple réside dans l'élaboration, qui devrait s'achever en

[11] Attend d'être approuvée par l'Assemblée législative nationale provisoire (mars 2022).

septembre 2022, du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable concernant le Soudan du Sud pour la période 2023-2025. Parmi les éléments importants de ce processus figurent la mise au point d'une feuille de route, la conduite d'une analyse commune de pays, une vision, des ateliers sur la vision et les priorités stratégiques et l'exercice de configuration des Nations Unies. Tout cela a été entrepris dans un esprit de consultation générale, associant toutes les parties prenantes, notamment les autorités et les autres partenaires nationaux, les donateurs, la MINUSS et la société civile. Ces concertations généralisées ont également amélioré la coordination entre les donateurs et permis de réactiver les groupes de travail sectoriels qui favorisent la coordination de l'aide ainsi que la collaboration entre le Gouvernement et les parties prenantes. En conséquence, les partenariats, la mise en commun de l'information et la collaboration ont été encouragés. Par exemple, en janvier 2022, la Banque africaine de développement a signé trois accords avec le Gouvernement, le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et la FAO relatifs à des projets sur le développement de la chaîne de valeur agricole, au renforcement des capacités des jeunes et des entreprises et au développement du secteur privé, pour un montant total estimé à 46,7 millions de dollars. En collaboration avec la Commission chargée des affaires des réfugiés dans le pays, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a appuyé l'allocation de ressources par la Banque mondiale dans le cadre du guichet pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil de l'Association internationale de développement dans l'État du Haut-Nil et la zone administrative de Ruweng.

16. Un élément essentiel des travaux des organismes des Nations Unies au Soudan du Sud est de veiller à l'apport d'une réponse intégrée alliant les activités menées dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Cette approche s'est traduite par un renforcement du dialogue au niveau local afin de favoriser le soutien au relèvement et à la résilience dans les régions où la stabilité est suffisante pour permettre la convocation inclusive des parties prenantes locales qui sont désireuses et en mesure de collaborer afin d'accomplir des progrès. Ces dialogues bénéficient de l'appui d'organismes des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux, sous la forme d'une aide à l'organisation de réunions et de conférences locales et d'un appui aux actions de suivi. En outre, le fonds d'affectation spéciale pour la réconciliation, la stabilisation et la résilience du Soudan du Sud demeure un mécanisme de coordination solide et transparent pour soutenir le programme de partenariat et de résilience. Le budget du fonds est passé de 11 729 287 dollars en 2019 à 32 636 446 dollars en 2021.

17. L'appui commun apporté par un large éventail d'organisations non gouvernementales, les donateurs et les organismes des Nations Unies, dans le cadre du Partenariat pour le relèvement et la résilience, vise à réduire la vulnérabilité et à renforcer la résilience au niveau local, en particulier en favorisant la fourniture de services publics de base tels que les services de santé, l'éducation et l'eau, l'assainissement et l'hygiène. À Djouba, un autre objectif, outre la fourniture de services publics de base, est le renforcement des institutions afin de faciliter le fonctionnement des services administratifs de base, par exemple les finances publiques pour que les fonctionnaires soient rémunérés de manière transparente et responsable.

18. Cependant, l'appui des organismes des Nations Unies au Soudan du Sud continue de se heurter à des problèmes considérables, tels que la lenteur du processus de paix, les inondations et leurs conséquences sur la mobilité (les routes à l'extérieur de Djouba sont impraticables) ou les effets persistants de la COVID-19. Le problème posé par la rareté des ressources, conjuguée aux crises humanitaires, est aggravé par la violence et l'insécurité : on estime à 5,3 millions le nombre de personnes qui ont

bénéficié en 2021 d'une aide humanitaire, sous une forme ou sous une autre. Pour pouvoir répondre aux besoins des personnes sinistrées, les organisations humanitaires ont été contraintes de reprogrammer l'assistance dans le pays, ce qui a entraîné une diminution de l'aide alimentaire aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux populations en situation de crise alimentaire aiguë ou privées de moyens de subsistance. Ces besoins non satisfaits ont accentué la vulnérabilité des populations en 2022.

C. Perspectives

19. L'avenir du Soudan du Sud dépend de la réussite de la transition et notamment de la tenue d'élections démocratiques à la fin de la période de transition. Pour y parvenir, il faut progresser dans trois grands domaines : la politique et la gouvernance ; le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants et la réforme du secteur de la sécurité ; l'amélioration de la situation humanitaire et de la situation des droits humains, en se concentrant davantage sur les causes profondes plus anciennes, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 servant de repère et de guide.

20. Compte tenu de la lenteur des progrès constatés à ce jour sur des aspects fondamentaux tels que l'unification des forces armées, l'élaboration d'une constitution ou la définition du droit électoral, il est peu probable que des élections soient organisées avant 2023. Il faudra accélérer les progrès dans ces domaines, au moyen d'une étroite coordination et collaboration entre les acteurs, notamment la MINUSS, l'Union africaine, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée et l'équipe de pays des Nations Unies.

21. Il est essentiel de protéger les civils contre la violence et les violations des droits humains. La poursuite et l'augmentation de la violence infranationale signalée dans de nombreux États du pays, notamment ceux de Jongleï, des Lacs, de l'Unité, du Haut-Nil, de Ouarrap (en particulier dans la région de Tonj) et de l'Équatoria-Occidental (notamment dans le Tamboura), sont susceptibles de perturber les moyens de subsistance et le commerce et de contribuer à une augmentation des besoins humanitaires en 2022. De nombreuses personnes victimes d'infractions pénales et de violations ne bénéficient que de manière limitée de l'accès à la justice et de l'état de droit. La violence fondée sur le genre et les violations de la protection des enfants restent une menace ; les femmes et les filles sont exposées à des risques dans leurs activités quotidiennes, encore aggravés par les inondations, qui limitent les moyens de subsistance (comme la collecte de bois de chauffage et la production de charbon de bois). Ne se sentant pas en sécurité, certaines femmes et filles évitent les zones telles que les points d'eau, les latrines, les zones de distribution, les marchés et les sites de collecte de bois de chauffage. Dans ce contexte, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap seront toujours les plus fragilisés. Les initiatives qui visent à prévenir et à combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles, telles que les campagnes de sensibilisation du public, l'accès à des services ciblés et à une aide psychologique, le renforcement des mécanismes d'établissement des responsabilités et l'amélioration de l'accès à la justice sont nécessaires et doivent être davantage encouragés.

22. Au Soudan du Sud, les moyens de subsistance dépendent à 95 % des cultures sèches traditionnelles et des autres cultures, du pastoralisme et de l'élevage. Les chocs climatiques risquent d'entraîner une augmentation de la mortalité du bétail et une diminution de la quantité et de la viabilité des terres cultivées par les agriculteurs ; ils entraîneront également une perturbation des itinéraires de migration saisonnière traditionnels des pasteurs et une diminution des terres disponibles pour le pâturage

du bétail, ce qui pourrait accroître le risque de conflit dans les zones touchées et les tensions entre communautés pastorales et communautés agricoles. Comme mentionné plus haut, davantage de personnes risquent de connaître une insécurité alimentaire grave en 2022. La sous-nutrition est extrême, et les populations ont largement épuisé leurs stratégies d'adaptation d'urgence. En 2022, la précarité de la situation devrait être encore exacerbée par l'augmentation du nombre de crises humanitaires dans le pays, par l'augmentation attendue de la durée des besoins dans les zones les plus touchées ainsi que par la réduction prévue de l'aide humanitaire dans tout le pays, due à la baisse des financements et aux menaces pesant sur la sécurité. En 2022, l'aide alimentaire devrait diminuer de 10 à 20 % par rapport aux niveaux déjà réduits observés en 2021. La crise actuelle diminue la capacité des personnes d'accéder aux marchés et les conflits ainsi que les inondations et leurs effets saisonniers limitent la circulation des biens et des services commerciaux et humanitaires. À cet égard, la décision du Conseil de sécurité, dans sa résolution 2625 (2022), de proroger d'un an le mandat de la MINUSS, jusqu'au 15 mars 2023, est bienvenue. Le Conseil a décidé que le mandat de la Mission serait conçu pour faire avancer la vision stratégique triennale, définie dans la résolution, visant à prévenir un retour à la guerre civile au Soudan du Sud, à construire une paix durable aux niveaux local et national, à favoriser une gouvernance inclusive et responsable et à appuyer la tenue d'élections libres, régulières et pacifiques, conformément à l'Accord revitalisé. Dans cette résolution, le Conseil confiait à la MINUSS un mandat portant sur quatre domaines clefs : la protection des civils ; l'instauration des conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire ; l'appui à l'exécution de l'Accord revitalisé et au processus de paix : les activités de surveillance, d'enquête et de signalement s'agissant des cas de violations du droit international humanitaire et d'atteintes aux droits humains. Le Conseil a également demandé que la MINUSS renforce ses activités de prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et de lutte contre celle-ci.

23. Avec une grave crise humanitaire en cours et la perspective d'une aggravation de la situation pour une année de plus, il sera nécessaire que les parties prenantes contribuent à la fourniture des services les plus élémentaires, conformément à la version révisée de la Stratégie nationale de développement et aux conclusions de la version préliminaire du Plan-cadre de coopération pour 2023-2025. Dans le contexte actuel de récession mondiale déclenchée par le conflit en Ukraine, les pressions inflationnistes pourraient encore s'intensifier, en particulier pour un pays comme le Soudan du Sud, qui dépend fortement des importations, même pour les produits les plus élémentaires. Il serait utile qu'il puisse intensifier les échanges avec ses voisins, notamment par des initiatives telles que l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qu'il a signé mais pas ratifié.

24. Le Gouvernement sud-soudanais doit également continuer à mettre en place des réformes économiques tangibles afin d'avancer sur la voie de la transparence et de l'application du principe de responsabilité [12] et d'être en mesure de payer ses fonctionnaires en temps voulu et de faire face aux arriérés. Les efforts des partenaires de développement visant à améliorer les finances publiques doivent donc être davantage encouragés. La révision de la Stratégie nationale de développement peut être l'occasion d'atteindre ces objectifs, si elle est approuvée par l'Assemblée législative nationale provisoire et mise en œuvre pour ce qui est de l'allocation de ressources aux secteurs sociaux et des efforts de réforme de la gestion des finances publiques. Le prix très élevé du pétrole, tout en soulageant les finances publiques,

[12] En janvier 2022, le Soudan du Sud a été classé par Transparency International comme le pays le plus corrompu du monde, avec un score de 11 sur 100. Voir *Sudans Post*, « South Sudan ranked world's most corrupt country again – report », 25 janvier 2022.

pourrait également inciter à la corruption, surtout dans un système où très peu de mesures de contrôle sont en place.

D. Perspectives pour les travaux futurs

25. Pour continuer à favoriser le dialogue avec les autorités, à renforcer les capacités nationales et à épauler les institutions, l'équipe de pays des Nations Unies renforcera encore son appui au développement. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable qui a été prorogé aidera l'équipe de pays à porter l'attention sur l'élaboration de nouvelles initiatives pouvant être transposées à plus grande échelle ; une enquête d'estimation de la population ; la mise en œuvre d'une réponse plus intégrée au moyen du mécanisme de coordination du Partenariat pour le relèvement et la résilience ; des initiatives telles que le fonds d'affectation spéciale pour la réconciliation, la stabilisation et la résilience ou d'autres mesures visant à mobiliser des ressources supplémentaires provenant de fonds de financement communs essentiels tels que le Fonds pour la consolidation de la paix. L'équipe de pays continuera de coordonner les interventions, d'éviter les doubles emplois et d'assurer la bonne collaboration autour des initiatives de consolidation de la paix et de gouvernance avec les programmes du système des Nations Unies et avec la MINUSS. L'objectif ultime de l'appui au développement intégré du Soudan du Sud fourni par le système des Nations Unies est d'apporter une aide constante et immédiate au renforcement des capacités de transformation économique et sociale de l'État, notamment d'élaboration et d'application de politiques de développement à plus long terme, ainsi qu'à la fourniture de services essentiels dont la population a cruellement besoin pour pouvoir soutenir les efforts que le pays consacre à la réalisation du Programme 2030 et au renforcement de la résilience. Pour ce faire, l'équipe de pays continuera également à entretenir des liens efficaces avec d'autres partenaires de développement, notamment des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et les donateurs bilatéraux, et à tirer parti des nouveaux moyens et des nouveaux outils qui sont désormais en place dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

III. Région du Sahel

A. Contexte

Développement durable

26. La pandémie de COVID-19 a eu diverses répercussions dans les pays du Sahel ; toutefois, en 2021, les pays de la région ont enregistré une reprise importante, comme en témoigne la croissance du produit intérieur brut (PIB) des différents groupes de pays. Les pays exportateurs de pétrole (Cameroun, Nigeria et Tchad), qui ont profondément souffert de la pandémie, ont vu leur PIB se contracter de 2,0 % en 2021, en raison d'une forte baisse des prix du pétrole. Un rebond de 3,7 % est prévu pour 2022, du fait d'une augmentation de ces prix. Dans les économies à forte intensité de ressources (Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie et Niger), à la suite de la hausse des prix des ressources naturelles et de l'augmentation des exportations portée par la reprise des industries extractives, la croissance devrait être de 4,8 % en 2022, après une contraction de 0,1 % en 2020. Les économies à faible intensité de ressources (Gambie et Sénégal), dont le PIB avait reculé de 1,6 % en 2020, devraient également enregistrer une croissance du PIB de 4,1 % en 2022.

27. En 2021, la croissance dans les pays du Sahel n'a pas été généralisée. Les taux de pauvreté y restent très élevés, ces pays sont toujours en mauvaise position dans les classements les plus récents des États selon l'indice de développement humain (la plupart se classant parmi les 30 derniers) et, en moyenne, 62,6 % de la population souffre de pauvreté multidimensionnelle[13]. Les conflits et la désertification ont contribué à la détérioration de la situation sociale et à une crise humanitaire sans précédent.

28. Dans un contexte de pauvreté chronique et de forte croissance démographique, l'insécurité et les effets néfastes des changements climatiques sont restés les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire croissante au Sahel en 2021. Les chocs répétés, comme les sécheresses et les inondations, ont fortement dégradé les moyens de subsistance des plus vulnérables, notamment des personnes déplacées de force, ce qui a suscité des tensions avec les communautés d'accueil qui parfois étaient également vulnérables.

29. La région du Sahel est de plus en plus touchée par les catastrophes naturelles et les changements climatiques. Selon les données des évaluations de référence de la Matrice de suivi des déplacements, on a enregistré 134 123 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays pour cause de catastrophes, réparties comme suit : Cameroun (42 912), Nigéria (90 559) et Tchad (652)[14].

30. La région du Sahel connaît des phénomènes météorologiques parmi les plus extrêmes de la planète. La dégradation des écosystèmes et l'appauvrissement de la végétation et de la biodiversité qui en résultent ont mis à mal des services essentiels, tels que l'approvisionnement en eau, et ont exposé les sols à une dégradation encore plus forte. Cela a été lourd de conséquences pour les populations locales et les paysages agro-sylvo-pastoraux sahéliens, aggravant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et compromettant la durabilité des moyens de subsistance.

31. Selon le cadre harmonisé d'analyse et de recensement des zones à risque et des groupes vulnérables au Sahel (Cadre harmonisé)[15], le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) a considérablement augmenté durant 2021 : il était estimé à 6,5 millions (de juin à août 2021) au Burkina Faso, au Mali, et au Niger, dont 2,3 millions dans la région du Liptako-Gourma. Cette forte détérioration est le résultat des chocs climatiques, aggravés par les conflits en cours, l'insécurité et les effets socioéconomiques de la COVID-19. L'analyse la plus récente du Cadre harmonisé sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle menée dans les pays d'Afrique de l'Ouest (à l'exception de Cabo Verde et du Libéria) a révélé que, dans la période d'octobre à décembre 2021, près de 23,7 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire (phases 3 et 4). On estime également que 1,6 million d'enfants ont souffert de malnutrition aiguë sévère pendant cette période.

32. La situation décrite ci-dessus indique que la réalisation des objectifs de développement durable dans la région du Sahel reste problématique, l'insécurité, la violence et les crises politiques observées en 2021 ne cessant de s'aggraver. Dans de

[13] Programme des Nations Unies pour le développement et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *L'indice global de pauvreté multidimensionnelle 2021 : lever le voile sur les disparités selon l'appartenance ethnique, la caste et le genre*, 2021.

[14] Les données de suivi des situations d'urgence servent à rendre compte des déplacements de personnes événement par événement. Les données de référence concernent les personnes déplacées à un moment donné ; elles donnent une image instantanée des déplacements.

[15] Les chiffres de l'insécurité alimentaire du Cadre harmonisé portent sur des projections. Pendant la période de soudure, de juin à août 2022, le nombre de personnes touchées pourrait dépasser 33,4 millions, dont plus de 1,7 million en situations d'urgence et 13 551 en situation de catastrophe (phase 5).

nombreux pays, la pandémie de COVID-19 a eu pour conséquence d'annuler certains progrès accomplis dans la réalisation des objectifs. Il a fallu donc redoubler d'efforts pour étendre la protection sociale.

Situation politique et conditions de sécurité

33. Les progrès démocratiques ont été inégaux dans la région au cours de la période considérée. En Guinée, les dissensions populaires et politiques consécutives à la réélection d'Alpha Condé à la présidence en 2020 ont persisté. En septembre 2021, à la suite d'un coup d'État, une transition a été annoncée, et un Premier Ministre a été nommé en novembre. En Gambie, le 4 décembre 2021, Adama Barrow a été réélu Président à une large majorité pour un second mandat. Les réformes constitutionnelles n'ont cependant pas avancé. En Guinée-Bissau, le dialogue politique n'a toujours pas repris, malgré les sollicitations de l'Organisation des Nations Unies. Il est souhaité pour permettre de dégager un consensus entre les acteurs politiques en prévision des élections législatives de 2023. En Mauritanie, au Niger et au Sénégal, les relations entre le Gouvernement et l'opposition sont entravées par l'absence de dialogues politiques établis. En Gambie et au Libéria en revanche, les processus de justice transitionnelle ont donné lieu à un débat national sur la justice, la responsabilité des acteurs devant le peuple et la réconciliation.

34. Des questions non réglées de carences en matière de gouvernance, le non-respect de la durée des mandats présidentiels et les changements de gouvernements anticonstitutionnels continuent de nourrir les divisions politiques. Dans ce contexte, l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de revoir et d'actualiser le Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance additionnel au Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité était encourageant.

35. La détérioration des conditions de sécurité a également révélé les effets durables des attentats terroristes sur la situation politique dans la région, contraignant les Gouvernements à intensifier leur réponse. Une série d'attentats perpétrés au Burkina Faso au début de 2021 a influencé l'opinion publique et alimenté les critiques de l'opposition contre la stratégie antiterroriste du Gouvernement. Les manifestations de la population civile réclamant des modifications à l'action antiterroriste des autorités ont continué de s'amplifier. Dans ce contexte, le mécontentement des forces armées est également apparu. Les pertes qui leur ont été infligées ont atteint un sommet avec l'attaque d'Inata en novembre 2021, au cours de laquelle plus de 50 gendarmes ont été tués. Ces faits ont non seulement choqué le public, mais également mis au jour l'insuffisance du financement et de l'équipement des forces armées. Au Nigéria, des groupes terroristes et d'autres groupes armés ont mis à profit les carences de l'État et la prolifération des armes illicites.

36. Le nombre d'attaques violentes contre des zones d'habitations civiles dans la région des trois frontières au centre du Sahel a augmenté par rapport à 2021, entraînant de nouveaux déplacements de population, en particulier au Niger. La question des volontaires civils, dont la participation à la lutte antiterroriste est institutionnalisée depuis 2018 au Burkina Faso, a été traitée au cas par cas dans les régions de Tahoua et de Tillabéri (Niger). Cela a donné lieu à plusieurs événements et cas de représailles fondés sur l'appartenance ethnique, qui ont eu des conséquences sur le respect des droits humains. Au Niger, les attaques contre des zones d'habitations civiles se sont fréquemment accompagnées de la destruction des cultures, des récoltes et des animaux, laissant la population touchée dans un besoin urgent d'assistance.

Situation humanitaire

37. En 2021, près de 29 millions de Sahéliens ont eu besoin d'aide et protection, soit 5 millions de plus qu'au début de 2020. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a aidé les organismes humanitaires postés dans la région à réagir et à apporter une assistance vitale au moyen d'un renforcement de la coordination et de la sensibilisation, d'un échange d'analyses ciblées et de la fourniture d'une gestion de l'information. En 2021, 12,7 millions de personnes ont reçu une aide humanitaire dans la région.

38. À la fin du mois de novembre 2021, plus de 2 millions de personnes avaient été déplacées en raison de la crise sévissant dans la région du Liptako-Gourma. Selon la Matrice de suivi des déplacements, 68 % de cette population déplacée (1 431 279 personnes) se trouvaient au Burkina Faso, 20 % au Mali (414 922), 9 % au Niger (197 668) et 3 % en Mauritanie (72 816)[16]. La crise du bassin du lac Tchad (qui touche le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad) a entraîné le déplacement de plus de 5 millions de personnes, dont des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des personnes réfugiées (dans des camps ou non), de retour chez elles (anciennement déplacées ou rapatriées de l'étranger) et des nationaux de pays tiers[17]. Dans le nord-ouest et le centre-nord du Nigéria, on observe une crise multidimensionnelle qui trouve son origine dans des tensions opposant depuis longtemps des groupes ethniques et religieux et qui s'accompagne d'attaques de groupes criminels et de banditisme. La crise s'est accélérée ces dernières années en raison de l'intensification des attaques et a entraîné un déplacement généralisé dans toute la région.

B. Appui des Nations Unies au Sahel

39. En 2021, la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel a été mise en œuvre dans des contextes contraignants sur les plans politique, humanitaire, de la sécurité et du développement social, aggravés par la pandémie de COVID-19. Des avancées ont néanmoins été enregistrées concernant diverses priorités thématiques inscrites dans le Plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel. Ce paysage complexe a conduit les entités du système des Nations Unies pour le développement à repenser et à adapter leurs plans d'opérations pour atteindre les résultats souhaités sous la direction et avec l'appui du Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement du Sahel.

Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel

40. Depuis la création du Bureau du Coordonnateur spécial en 2021, la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel a été intensifiée par la

[16] Organisation internationale pour les migrations (OIM), « Sahel central et Liptako-Gourma », tableau de bord mensuel de la Matrice de suivi des déplacements, n° 23, 26 novembre 2021.

[17] La crise qui touche actuellement les États du bassin du lac Tchad résulte d'un ensemble complexe de facteurs, dont les conflits avec des groupes armés non étatiques, l'extrême pauvreté, le sous-développement et les changements climatiques, qui ont provoqué d'importants déplacements de populations. Au 26 novembre 2021, le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad accueillaient environ 5 418 236 personnes touchées par la crise, à savoir des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des personnes réfugiées (dans des camps ou non), des personnes de retour chez elles (personnes qui avaient auparavant été déplacées et personnes rapatriées de l'étranger) et des nationales et nationaux de pays tiers. Selon la Matrice de suivi des déplacements, 76 % de la population touchée se trouvaient au Nigéria (soit 4 100 676 personnes), tandis que 11 % résidaient au Cameroun (607 520 personnes), 9 % au Tchad (476 943 personnes) et 4 % au Niger (233 097 personnes). Pour de plus amples informations, voir OIM, « Bassin du lac Tchad », tableau de bord mensuel de la Matrice de suivi des déplacements, n° 38, 26 novembre 2021.

voie des engagements renouvelés des entités des Nations Unies. Malgré les effets de la pandémie de COVID-19, le Bureau a réussi à lui donner un nouvel élan et à réunir des partenariats visant à rendre durables les résultats de l'action des organismes des Nations Unies au Sahel. S'appuyant sur le programme conjoint visant à financer une reprise verte, inclusive et durable, le Bureau du Coordonnateur spécial s'adjoint aujourd'hui de nouveaux partenaires, créant ainsi un nouvel élan dans l'intensification de l'action au Sahel.

41. Le Bureau a coordonné l'action qui a permis de dresser un bilan des travaux des Nations Unies dans les pays concernés par la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et a obtenu les résultats suivants : a) l'élaboration d'une stratégie de communication intégrée pour une meilleure visibilité des investissements des Nations Unies, ce qui a entraîné un changement de discours au Sahel ; b) l'élaboration de cadres d'action et d'analyse pour la stratégie intégrée, destinés à guider et éclairer la programmation et la mise en œuvre collectives et à obtenir des éléments de preuve à grande échelle. Il s'agissait notamment d'une rapide étude d'évaluation des investissements réalisés par les Nations Unies au Sahel ; d'un document d'orientation sur l'analyse prédictive ; d'une enquête sur « qui fait quoi, où, quand et pour qui » relative à la présence des Nations Unies au Sahel ; d'un livre blanc, enfin, portant sur un nouveau plan de transformation fondé sur une approche commune de réduction du risque pour la région et ses habitants.

42. Le Bureau du Coordonnateur spécial a également renforcé l'élaboration, la coordination et l'exécution des programmes concernant la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, ce qui a conduit aux résultats suivants : a) la cocréation et le lancement d'offres en matière de programmes et de banques de projets (gouvernance, énergies renouvelables et résilience face aux changements climatiques et agriculture durable) ; b) l'adoption de la stratégie intégrée au niveau des pays, au moyen de l'assurance qualité et de l'examen du Plan-cadre de coopération, notamment en encourageant l'intégration de la stratégie dans les analyses communes de pays, dans les plans-cadres de coopération et dans les plans nationaux de développement. En outre, le Bureau a favorisé des actions en faveur des jeunes et des femmes, considérés comme de véritables moyens de déclencher un changement de discours. Plusieurs initiatives en faveur de la jeunesse ont donc été lancées avec succès. Il s'agit notamment de la création du Groupe des Amis des Femmes du Sahel, de Génération sans limites Sahel et du Forum YouthConnekt Sahel, qui ont favorisé des espaces de dialogue, comme les conversations d'un mois avec des jeunes et des femmes dans le cadre de la stratégie intégrée. Il en est ressorti une liste de priorités stratégiques qui guideront les principes directeurs et les programmes des organismes des Nations Unies au Sahel à l'avenir.

43. Le Bureau du Coordonnateur spécial cherche à ancrer la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel au moyen de partenariats mondiaux, régionaux et nationaux élargis. En 2021, il a mené une série de pourparlers mondiaux, régionaux et nationaux afin de créer de nouveaux partenariats autour de la stratégie intégrée. Il a élaboré un cadre de partenariat stratégique et de financement, qui a conduit à l'annonce d'une contribution de 1,6 milliard de dollars au Joint Thriving Sahel Fund visant à favoriser la prospérité au Sahel, ainsi qu'à la collecte d'une somme de 1 million de dollars pour l'un des programmes transfrontières conjoints au Sahel. La présence du Coordonnateur spécial a également renforcé le dispositif de gouvernance de la stratégie intégrée, ce qui, en 2021, a permis d'assurer la tenue de deux réunions du comité de pilotage, de deux séminaires-retraites pour les personnes référentes techniques, de réunions régulières des groupes de travail et d'une réunion régulière du Groupe consultatif.

Sécurité

44. Pour ce qui est de la réponse régionale, des avancées ont été enregistrées au niveau de diverses initiatives sous-régionales. En particulier, les participants à la troisième réunion du Forum des gouverneurs pour la coopération régionale sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable du bassin du lac Tchad, tenue en octobre 2021, et à la troisième réunion des gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma, tenue en juillet 2021, ont noté les progrès accomplis en matière de coopération pour remédier aux causes profondes de l'insécurité. Parallèlement, la pression exercée sur les pays côtiers voisins par les groupes extrémistes violents qui sévissent au Sahel a fait l'objet d'un regain d'attention.

45. Constatant que le nombre d'accrochages liés à la transhumance avait diminué en 2021 par rapport aux années précédentes, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le groupe de travail régional sur le pastoralisme et la prévention des conflits ont poursuivi leur travail d'observation et décidé de mener diverses activités visant à combler les lacunes en matière d'analyse, notamment concernant les questions de genre, les jeunes, les industries extractives et les changements climatiques. Le Bureau a également contribué aux discussions tenues par la CEDEAO, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et le PNUD et d'autres organismes sur la prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs, en mettant l'accent sur les solutions transfrontières. Il a également animé la première réunion du comité de pilotage du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), tenue à Ouagadougou les 21 et 22 septembre 2021, au cours de laquelle des recommandations ont été formulées pour intégrer les femmes et puiser dans les capacités des centres nationaux de recherche.

46. Le 30 octobre, les Ministres de la justice des pays du G5 Sahel se sont réunis à N'Djamena pour s'entretenir de l'harmonisation des protocoles de coopération judiciaire. La réunion s'est terminée par la signature d'un accord entre la Plateforme de coopération judiciaire pénale des pays du Sahel et le G5 Sahel, qui vise à améliorer la coopération judiciaire dans la région. Plusieurs rencontres portant sur le renforcement des capacités dans le domaine du désarmement et de la prolifération des armes légères et de petit calibre ont été organisées à l'intention des forces de sécurité et des organisations de la société civile dans la région du Liptako-Gourma. Elles visaient entre autres à accroître la participation des femmes à la mobilisation en faveur de la paix et de la sécurité.

47. L'accès à l'aide constante fournie par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution dans les zones frontalières a été contrarié par les menaces qui ont pesé sur la sécurité des humanitaires. Les autorités nigériennes ont choisi d'éviter la création de camps de déplacés et cherché à réinstaller chez elle le plus rapidement possible la population déplacée, malgré les difficultés rencontrées.

Gouvernance

48. Dans le cadre d'une approche plus innovante de la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation des jeunes, les organismes des Nations Unies, par l'intermédiaire du PNUD, ont soutenu l'initiative de paix Écobrigade de la jeunesse au Sahel, consacrée à la plantation d'arbres : 50 jeunes y ont participé, choisis parmi deux communautés transfrontalières du nord-ouest du Nigéria et formés, en tant que jeunes ambassadeurs de la paix bénévoles, pour planter des arbres et prendre soin des plants. Cette initiative a permis de planter localement 1 000 arbres dans des lieux choisis, afin d'améliorer les relations transfrontalières et la cohésion sociale intercommunautaire.

49. En collaboration avec le Gouvernement sénégalais, le Bureau du Coordonnateur spécial et Génération sans limites, le PNUD a lancé le Forum YouthConnekt Sahel, une plateforme régionale destinée aux jeunes des 10 pays concernés par la stratégie intégrée. Dans le cadre de cette stratégie, le Bureau et Génération sans limites ont également lancé Génération sans limites Sahel. Ces deux instances collaborent en vue de renforcer les capacités des jeunes et de leur ouvrir des perspectives sociales, politiques et économiques. Le Forum YouthConnekt Sahel a réuni environ 1 000 jeunes Sahéliens lors de son lancement. Ces plateformes visent à créer au Sahel une génération de dirigeants capables d'introduire des changements et de contribuer à augmenter les dividendes de la paix et de la prospérité dans la région par un dialogue continu et par l'élaboration et l'application de solutions aux problèmes qui apparaissent de manière récurrente dans les domaines sociaux et économiques et dans celui du développement.

50. Dans le cadre du mandat de paix, de sécurité et de stabilité de la CEDEAO, des initiatives régionales supplémentaires ont été lancées par l'ONU pour aider la CEDEAO à réduire la menace que représente la circulation illicite des armes légères et de petit calibre. Plus précisément, les projets *Organized Crime: West African Response to Trafficking* (Criminalité organisée : réponse de l'Afrique de l'Ouest à la traite des êtres humains) et *Cross-Border Engagement* (Dialogue transfrontalier), financés conjointement par le PNUD dans le cadre du Programme indicatif régional pour l'Afrique de l'Ouest au titre du onzième Fonds européen de développement (2014-2020), visent à pérenniser les acquis des initiatives menées sur le sujet des armes légères et de petit calibre en Afrique de l'Ouest.

51. En outre, les organismes des Nations Unies ont apporté leur appui à divers pays dans les domaines des droits humains, de la justice et de l'état de droit, notamment au Tchad, où leurs interventions ont visé à renforcer la chaîne pénale, notamment par la numérisation destinée à accroître l'efficacité ; en Gambie, où un appui interorganisations a été fourni par le PNUD et le HCDH à la Commission vérité, réconciliation et réparations, ce qui a facilité la présentation de son rapport aux chefs d'État en novembre 2021 et au Mali, enfin, où de l'énergie propre a été fournie aux services de sécurité et de justice.

Résilience

52. Les organismes des Nations Unies ont continué à fournir un appui intégré à la résilience au Mali, en Mauritanie et au Niger en 2021. Au moins 2 millions de personnes vulnérables, dont 1,7 million d'enfants, ont eu accès à des services sociaux essentiels fournis par des services gouvernementaux et locaux décentralisés, principalement axés sur les secteurs suivants : santé ; nutrition ; eau, assainissement et hygiène ; éducation ; protection de l'enfance ; protection sociale. Au total, 959 communautés ont été aidées au moyen d'approches de planification participative et tenant compte des risques et 2 735 structures locales ont fourni des services sociaux complets, notamment dans 335 communautés sélectionnées pour pouvoir tirer profit notamment des services de résilience. Dans le cadre de l'appui au programme fourni, 1 365 membres du personnel des districts sanitaires ont été formés, 675 centres de santé ont reçu un soutien pour intégrer des services d'enregistrement des naissances, 50 systèmes d'eau résilients face aux changements climatiques ont été mis en place, en diversifiant les sources d'énergie utilisée pour le pompage telles que les panneaux solaires et les autres énergies renouvelables, et 756 écoles ont bénéficié de services multisectoriels visant à renforcer la résilience.

53. Les organismes des Nations Unies ont également apporté leur aide aux Gouvernements malien, mauritanien et nigérien en fournissant une assistance sociale essentielle aux populations touchées par les effets de la COVID-19, tout en renforçant

les systèmes nationaux de protection sociale. Par une approche à deux volets, les distributions d'argent financées par le projet conjoint ont concerné près de 1,2 million de personnes, soit par l'intermédiaire de programmes gouvernementaux de protection sociale destinés à fournir une aide essentielle (volet 1), soit par l'intermédiaire de transferts en espèces directs lorsque les capacités nationales étaient saturées, en conformité avec les plans de secours nationaux de protection sociale (volet 2). Le PAM a procédé à une distribution systématique de compléments alimentaires qui a concerné 6 860 enfants et 5 281 femmes et, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a diffusé auprès de 14 600 ménages des messages d'incitation à la modification des comportements sociaux en matière de nutrition. Les deux organismes ont également adressé à 35 868 ménages des messages de prévention contre la COVID-19.

54. En 2021, les trois organismes ayant leur siège à Rome (le PAM, la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA)) ont uni leurs forces à celles du G5 Sahel, de ses États membres et du Sénégal pour élaborer et lancer le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID 19, conflits et changements climatiques. S'appuyant sur les solutions et les approches déjà exploitées par le PAM, la FAO et le FIDA et leurs partenaires locaux, ce programme a pour ambition de faire croître la production agro-sylvo-pastorale et la productivité des petits producteurs, en particulier des femmes et des jeunes, par l'intermédiaire de pratiques agricoles intelligentes du point du vue climatique, de promouvoir une intégration économique locale et régionale et de renforcer la concertation, la gestion et la coordination. Des accords ont été signés entre le FIDA et les Gouvernements concernés à la dernière réunion du Conseil des ministres du G5 Sahel, tenue en février 2021, ce qui a marqué le début du programme pour le FIDA. La FAO et le PAM s'occuperont principalement des deux composantes suivantes : a) augmenter la productivité et la production agro-sylvo-pastorales ; b) encourager l'intégration économique nationale et régionale.

Cadres de coordination au Sahel

55. La douzième réunion du comité de pilotage de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel s'est tenue les 3 et 4 novembre 2021 et ses objectifs étaient les suivants : a) faire le bilan de l'exécution de la feuille de route 2021/22 pour l'application de la stratégie intégrée et convenir des principaux paramètres qui orienteraient et façonneraient la feuille de route 2022/23 ; b) accélérer la mise en œuvre de la stratégie intégrée pour le développement au Sahel des Nations Unies pour le Sahel, dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, les questions de paix et de sécurité, d'action humanitaire et de développement étant indissolublement liées. Plus précisément, les participants à la réunion ont cherché à atteindre un consensus sur le positionnement de la stratégie intégrée dans le contexte géostratégique du Sahel et à faire le point sur la stratégie intégrée et sur sa mise en œuvre comme chapitre commun qui encadrera les réponses à apporter dans le cadre des politiques et programmes des organismes des Nations Unies au Sahel.

56. En ce qui concerne la déclaration d'engagement conforme à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à son Plan d'appui, constituant le chapitre commun destiné à guider les divers cadres stratégiques, l'appui aux politiques et les activités relatives aux programmes dans la région du Sahel, les membres du comité de pilotage se sont mis d'accord sur les activités suivantes :

a) La mise en œuvre de la stratégie intégrée, considérée comme un chapitre commun, doit être élargie pour favoriser les différentes stratégies et politiques et les différents programmes de la région ;

b) Les coordonnateurs et coordonnatrices résidents et les coordonnateurs et coordonnatrices de l'action humanitaire des Nations Unies ainsi que les coordonnateurs et coordonnatrices du développement doivent s'assurer que la stratégie intégrée constitue une plateforme stratégique d'orientation pour les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et pour les programmes d'intervention humanitaire et, dans cette perspective, que ces deux cadres servent à définir et éclairer la mise en œuvre de résultats collectifs, pour une plus grande cohérence et collaboration entre les activités en faveur de la paix et du développement et les activités humanitaires ;

c) L'appui des Nations Unies aux politiques et aux programmes doit être conforme aux stratégies nationales, sous-régionales et régionales au Sahel, notamment aux programmes du G5 Sahel, de l'Autorité de développement intégré de la région du Liptako-Gourma, de la Commission du bassin du lac Tchad et de l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel ;

d) Les travaux d'analyse prévisionnelle menés dans le cadre de la stratégie intégrée doivent être poursuivis, en vue de fournir des orientations intégrées sur la mise en œuvre d'activités d'appui à court, moyen et long terme et sur l'alignement entre la stratégie intégrée et son plan d'appui et les 10 Plans-cadres de coopération des pays couverts par la stratégie ;

e) Il convient d'appliquer le principe de différenciation contextuelle au Sahel pour orienter les interventions des Nations Unies en les contextualisant selon les prismes de la prévention, de la stabilisation, de la transformation et de la durabilité.

57. En ce qui concerne la situation actuelle au Sahel sur les plans de la géopolitique et de la sécurité, notamment les difficultés qu'elle pose et les effets qu'elle pourrait avoir du point de vue des principes directeurs et des programmes sur la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, il a été convenu ce qui suit :

a) Le débat sur les évolutions géopolitiques et leurs effets sur l'application de la stratégie intégrée et sur la préservation de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Sahel se poursuivrait à toutes les réunions ultérieures du comité de pilotage et à la prochaine réunion du Groupe consultatif (réunion des responsables d'organismes) ;

b) Dans le cadre des programmes relevant de la stratégie intégrée, une analyse des risques devrait être effectuée et des stratégies d'atténuation devraient être établies, tout en tenant compte de l'impact de la dynamique géopolitique sur le développement et la stabilité de la région ;

c) Les responsables d'organismes devraient concevoir des stratégies spécifiques, en étroite consultation avec le Secrétaire général, afin de promouvoir une sensibilisation de haut niveau visant à préserver la paix, la sécurité et la stabilité dans la région ;

d) Les organismes des Nations Unies devraient poursuivre avec vigueur leurs efforts collectifs pour dynamiser la plateforme ministérielle de coordination pour le Sahel, comme option viable visant à favoriser la coordination et améliorer la participation et l'investissement de la part des organisations régionales autochtones, des États Membres, des groupes de la société civile, des organisations de femmes et des jeunes, dans l'optique d'assurer le développement durable et la stabilité.

Perspectives pour les travaux futurs

58. Les organismes des Nations Unies continueront à appuyer la formulation de recommandations relatives à la mobilité et visant à : a) resserrer la coopération judiciaire internationale, afin de lutter contre la traite des êtres humains et de protéger les victimes ; b) aider au renforcement des capacités au niveau central, notamment en

ce qui concerne l'appareil judiciaire et politique ; c) lutter contre la contrebande et la traite des êtres humains, tout en aidant les victimes ; d) soutenir des politiques migratoires globales fondées sur des données factuelles. Les interventions futures viseront à stabiliser les communautés du Sahel, notamment en tentant de régler la question de la migration de main-d'œuvre et de répondre aux préoccupations environnementales et à renforcer le lien entre réinsertion des migrants de retour chez eux et développement durable en tirant parti des contributions positives qu'ils ont sur le développement local. Une attention particulière sera accordée à la place de la culture, facteur de résilience, notamment en temps de crise, en renforçant la protection du patrimoine culturel et naturel du Sahel, et, plus spécifiquement, en luttant plus efficacement contre le trafic de biens culturels.

59. Pour appliquer une réponse plus cohérente dans tous les secteurs d'activité, l'aide destinée à sauver des vies doit être accompagnée d'interventions à plus long terme axées sur la réduction des besoins. Une action humanitaire et des efforts de développement complémentaires, fondés sur les principes consistant à éviter de nuire et à rechercher l'adhésion des communautés, seront nécessaires pour remédier aux inégalités économiques et à l'inégalité de genre, au manque d'accès aux services essentiels, aux violations des droits humains et à la gouvernance non inclusive, à la rareté des ressources et à l'urgence climatique, ainsi qu'à l'augmentation inquiétante de la faim.

60. L'accent sera mis sur l'élaboration d'outils spécifiques à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à son Plan d'appui, et sur leur intégration au niveau national pour guider toutes les phases des projets interorganisations (élaboration, exécution, suivi et bilan des projets). Les informations recueillies dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation permettront de mieux définir l'appui à apporter à la mise en œuvre de la stratégie intégrée sur la base de la production de preuves et de l'apprentissage.

61. Prenant acte de la dynamique géopolitique internationale et régionale actuelle qui agit négativement sur la situation déjà déclinante en matière de développement durable, les organismes des Nations Unies actualiseront les principes directeurs et les programmes des trois piliers de la stratégie, à savoir la gouvernance, la sécurité et la résilience, en veillant à ce qu'ils prennent en considération et reflètent une réponse adéquate à l'évolution géopolitique dans la région et aux faits nouveaux qui ont marqué récemment la politique et les conditions de sécurité au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, ainsi qu'à leurs répercussions potentielles. L'ONU s'efforcera de promouvoir un meilleur alignement et une plus grande concordance des diverses initiatives régionales ainsi que des initiatives bilatérales, de plus en plus nombreuses, avec la stratégie intégrée, afin de tirer parti de leur complémentarité et de renforcer leurs effets.

C. Recommandations

62. En ce qui concerne les recommandations sur la voie à suivre et la feuille de route 2022/23 relative à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, les éléments suivants seront prioritaires :

a) Doubler l'aide accordée au Bureau du Coordonnateur spécial pour le développement au Sahel et renforcer les facteurs de réussite essentiels qui passent par l'énergie, l'agriculture porteuse d'un changement et les initiatives de résilience, face aux changements climatiques, comme les services sociaux de base résilients, l'initiative Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel et l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine ;

b) Poursuivre les initiatives porteuses d'un changement de discours au Sahel, qui véhiculent optimisme et espoir, sur la base d'une revalorisation des potentiels économiques et des contextes socioculturels ;

c) Tenir compte de la réduction de la marge de manœuvre budgétaire des pays, notamment due à la réaffectation des ressources opérée pour faire face à la pandémie de COVID-19, et fournir un financement en promouvant et favorisant des cadres de financement nationaux intégrés, en s'appuyant sur l'ensemble des options suggérées par l'Initiative pour le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et après ;

d) S'appuyer sur la réussite du lancement de Génération sans limites Sahel pour fournir un cadre intégré à l'assistance des organismes des Nations Unies aux programmes pour la jeunesse, en vue d'accroître l'autonomisation de manière mesurable et de promouvoir le pouvoir d'action des jeunes ;

e) Veiller à donner plus de pouvoir aux femmes et aux jeunes et à leur permettre de conduire la conception, la mise en place et l'exécution des programmes de la stratégie intégrée, légitimant ainsi leurs aspirations ;

f) Optimiser la promotion de la culture et de la spiritualité, aspects importants des stratégies de paix, de sécurité et de développement, notamment en favorisant le développement des secteurs culturels ;

g) Approfondir l'analyse du rapport (livre blanc) commandé dans le cadre de la stratégie intégrée portant sur un nouveau plan de transformation basé sur une approche commune de réduction du risque pour la région et ses habitants, en vue de recalibrer l'approche des Nations Unies en matière de risque et de résilience pour s'attaquer plus efficacement aux causes profondes des crises qui frappent le Sahel et tirer parti des solutions existantes ou nouvelles.